



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E52525

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2027

ÉDITÉ LE

14/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/05/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/08/1967  
360 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT ETIENNE RCS 448 658 575

Siret : 448 658 575 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8200020-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148398151

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148398151

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : CHARPENTE MARTIGNIAT

106 RUE VICTOR HUGO

Z.I. DU PINAY

BP 84

42700 FIRMINY

Téléphone : 04 77 56 00 77

Fax :

Portable : 06 13 10 01 64

Site Internet : <http://www.charpente-martigniat.fr>

E-mail : [comptabilite@martigniat.com](mailto:comptabilite@martigniat.com)

Responsabilité légale :

F.B INVEST (914 666 953) / BOYER FRANCK DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 36

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	21/06/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/03/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/03/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/06/2024
3551	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/04/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.